

Arrêté – 2021-28

LE DIRECTEUR DE L'IEP DE TOULOUSE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°89-902 du 18 Décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements, notamment son article 20 ;

Vu le compte-rendu de l'assemblée générale du laboratoire LaSSP du 30 septembre 2021 ;

ARRETE

Article 1 :

A compter du 1^{er} octobre 2021, M. Benjamin Gourisse, professeur des universités en science politique, est nommé directeur du Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP).

A ce titre, il coordonne l'activité scientifique du laboratoire, représente ce dernier dans les instances d'administration scientifique et procède aux nominations prévues par les statuts du LaSSP.

Article 2 :

A compter du 1^{er} octobre 2021, M. Lionel Arnaud, professeur des universités en sociologie, est nommé directeur-adjoint du Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP).

Article 3 :

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse le 1^{er} octobre 2021



Eric Darras

Affiché le 4 octobre 2021

Mis en ligne sur l'intranet le 4 octobre 2021